

# La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles

Martin Jugie

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Jugie Martin. La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles. In: Échos d'Orient, tome 25, n°141, 1926. pp. 5-20;

doi : 10.3406/rebyz.1926.4540

[http://www.persee.fr/doc/rebyz\\_1146-9447\\_1926\\_num\\_25\\_141\\_4540](http://www.persee.fr/doc/rebyz_1146-9447_1926_num_25_141_4540)

---

Document généré le 24/01/2017

# La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles <sup>(1)</sup>

On s'occupe beaucoup, depuis quelque temps, de la question de l'Assomption. Sans parler des deux revues qui, en France et en Italie, sont spécialement consacrées à l'étude de ce mystère (2), il ne se passe guère d'année sans qu'il paraisse quelque nouveau livre sur le sujet. Si l'argument proprement théologique s'enrichit et s'éclaircit quelque peu par ces dissertations successives, la preuve tirée de la tradition patristique en reste toujours à peu près au même point. C'est ce qu'on constate en parcourant les travaux les plus récents (3). Le peu que ceux-ci contiennent sur la tradition des cinq premiers siècles est encore mêlé parfois de textes apocryphes ou de nulle valeur (4). Les auteurs qui ne veulent retenir que les

(1) Cet article est un chapitre d'une étude historico-théologique en préparation sur le mystère de l'Assomption.

(2) La revue italienne, dirigée par le chanoine C. Crosta de Côme, est intitulée *l'Assunta*, et paraît depuis 1916. La revue française *l'Assomption de la Sainte Vierge, revue mariale illustrée d'histoire, de liturgie, d'art et de théologie*, dirigée par le chanoine Broussole, Paris, Téqui, paraît depuis 1918.

(3) Signalons parmi ces travaux : 1° l'ouvrage de D. PAUL RENAUDIN, *la doctrine de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, sa définibilité comme dogme de foi divine et catholique*, Paris, Téqui, 1913; 2° l'article de A. NOYON, dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, 1916, t. III, col. 275-285; 3° la dissertation du docteur JOHANN ERNST, *Die leibliche Himmelfahrt Mariae*, Regensburg, 1921; 4° CARLOS MARIA CERVETTI, *la Assunción de la Santissima Virgen en cuerpo y alma a los cielos*, Santiago du Chili, 1922; 5° G. MATTIUSI, *Utrum corporea Virginis assumptio ad fidei catholicae depositum spectet*, 1922, brochure que l'auteur a développée dans son ouvrage : *l'Assunzione corporea della Vergine Madre di Dio nel dogma cattolico*, Milan, 1924; 6° GODTS, *Définibilité dogmatique de l'Assomption corporelle de la Très Sainte Vierge. Réfutation d'une récente brochure allemande* (il s'agit de celle du docteur Ernst), Esschen, 1924. Le Congrès marial de Nantes, qui s'est tenu les 14, 15 et 16 octobre 1924, a consacré tous ses travaux à la question de l'Assomption. Signalons aussi quelques traités de mariologie : 1° A. M. LÉPICIER, *Tractatus de B. Virgine Maria*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1912; 2° C. VAN COMBRUGGHE, *Tractatus de B. Virgine Maria*, Gand, 1913; 3° CONSTANTIN GUTBERLET, *Die Gottesmutter*, Ratisbonne, 1917; 4° E. COMPANA, *Maria nel dogma cattolico*, 2<sup>e</sup> éd., Turin, 1923.

(4) C'est ainsi que plusieurs font encore état du prétendu témoignage de Juvénal rapporté par l'*Hisloire eulhymiaque*. Le P. Mattiussi, *l'Assunzione corporea*, etc., p. 112, cite sous le nom de saint Grégoire de Nazianze un passage du drame *Christus patiens*, P. G., t. XXXVIII, col. 336, qui est l'œuvre d'un Byzantin du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle. A. M. Lépiciér, *op. cit.*, p. 328 et 395, fait éditer par saint Grégoire le Grand le sacramentaire contenant une messe de l'Assomption qui aurait été composée par saint Gélase. D. Renaudin, *op. cit.*, p. 125, cite comme étant de saint Méthode d'Olympe († 312) l'*homélie de Simeone et Anna*, qui est bien postérieure à ce Père, et il s'appuie sur

témoignages tout à fait sûrs et explicites s'accordent à reconnaître qu'on n'en trouve pas de cette sorte, les récits apocryphes mis à part, en Occident avant saint Grégoire de Tours (+ 593 ou 594), en Orient avant saint Modeste, patriarche de Jérusalem (+ 634). Encore certains émettent-ils des doutes sur l'authenticité de l'homélie pour la Dormition attribuée à ce dernier Père (1). Quant à la mort de la Sainte Vierge, question bien distincte de son Assomption, la tradition des premiers siècles ne paraît guère plus riche en attestations explicites, à en juger du moins soit par ce qu'en rapportent les traités de mariologie, soit les ouvrages spéciaux sur l'Assomption.

Au risque de paraître téméraire, nous allons entreprendre une nouvelle enquête dans la tradition des cinq premiers siècles — ou plutôt jusqu'en 550, car c'est jusque-là que nous entendons aller — et interroger cette tradition sur ces deux points : la mort de la Sainte Vierge et son Assomption glorieuse au ciel en corps et en âme. Nous soumettrons à un nouvel examen les textes authentiques des Pères apportés par nos devanciers, et essayerons d'enrichir leurs découvertes, s'il y a moyen. Nous ne nous arrêterons pas seulement aux témoignages absolument explicites, mais nous recueillerons aussi, sans les dédaigner, les simples insinuations et les moindres indices. Quand on n'est pas riche, il ne faut rien gaspiller.

## I — La tradition anténicéenne

Plusieurs théologiens voient, avec raison, croyons-nous, une insinuation de la doctrine de l'Assomption dans ce passage d'un discours de saint Hippolyte (+ vers 236) que nous a conservé Théodoret dans son *Éranistès* :

« L'arche faite de bois imputrescibles, c'était le Sauveur lui-même. En effet, son corps ( $\sigma\kappa\eta\nu\omicron\varsigma$  = *sa tente*) non exposé à se corrompre et à l'abri de toute souillure, qui ne poussa jamais la moindre putréfaction de péché, était bien symbolisé par l'arche. Celui qui a péché confesse sa faute en disant : *Mes meurtrissures sont infectes et purulentes par l'effet de ma folie.* (Ps. xxxvii, 6.) Mais le Seigneur était sans péché, étant constitué, quant à son humanité, de bois impu-

---

quelques épithètes mariologiques de l'Ephrem grec qui n'ont rien à voir avec l'Assomption. De même, le passage qu'il rapporte de saint Epiphane, *ibid.*, ne prouverait pas, pris isolément, la résurrection anticipée de Marie.

(1) Cf. A. NOYON, *art. cité*, col. 277.

*trescibles, c'est-à-dire de la Vierge et de l'Esprit-Saint, recouvert à l'intérieur et à l'extérieur comme par l'or très pur du Verbe de Dieu.* » (1)

Marie est comparée ici à un bois imputrescible, *non exposé à se corrompre*, suivant le sens de l'adjectif grec ἄσηπτος. Il ne s'agit pas ici directement de sa virginité, mais d'une qualité de sa chair qui a fourni la matière du corps ἄσηπτον du Verbe incarné. Le corps de la Mère possède la même prérogative que le corps de son Fils : il ne saurait se corrompre. Saint Hippolyte répète ou insinue la même idée en d'autres endroits de ses ouvrages. Dans le *Commentaire de Daniel*, il écrit :

« Paraissant à ce moment-là, le Sauveur offrit dans le monde l'arche, c'est-à-dire son propre corps tiré de la Vierge; arche dorée à l'intérieur par le Verbe, à l'extérieur par le Saint-Esprit; de sorte que la vérité s'est montrée, et que l'arche a été manifestée. » (2)

Ailleurs, il dit que « le Verbe de Dieu, qui était incorporel, revêtit *la chair sainte prise de la Sainte Vierge*, comme un fiancé revêt un vêtement » (3), et il voit en Marie la tige de Jessé dont le Christ est la fleur (4). Ces textes montrent bien que pour saint Hippolyte, le corps de Marie est assimilé au corps de Jésus, et que ni l'un ni l'autre ne sauraient subir la corruption du tombeau. Sans doute, affirmer que le corps de la Vierge a échappé à la corruption n'est pas encore affirmer qu'il a été revêtu de l'immortalité glorieuse; mais on avouera que le passage de l'un à l'autre est tout naturel. Pour prouver que dans l'esprit de saint Hippolyte ce passage n'a pas été fait, on pourrait objecter le texte suivant :

« Comme le Sauveur était les prémices de la résurrection de tous les hommes, il fallait que le Seigneur fût seul à ressusciter

(1) « Κιβωτὸς δὲ ἐκ ξύλων ἀσήπτων αὐτὸς ἦν ὁ Σωτὴρ. Τὸ γὰρ ἄσηπτον αὐτοῦ καὶ ἀδιάφθορον σκῆνος ταύτη κατηγγέλλετο, τὸ μηδεμίαν ἀμαρτήματος σηπεδὸνα φύσαν. Ὁ γὰρ ἀμαρτήσας καὶ ἐξομολογούμενός φησι· προσώζεσαν καὶ ἐσάπησαν οἱ μώλωπές μου ἀπὸ προσώπου τῆς ἀφροσύνης μου. Ὁ δὲ Κύριος ἀναμάρτητος ἦν, ἐκ τῶν ἀσήπτων ξύλων τὸ κατὰ ἄνθρωπον, τούτέστιν ἐκ τῆς παρθένου καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος, ἔσωθεν καὶ ἔξωθεν τοῦ Λόγου τοῦ Θεοῦ οἷα καθαρωτάτῳ χρυσίῳ περικεκαλυμμένος. » *E sermone in illud: « Dominus regit me. »* Cité par THÉODORE, *Éranistès*, I. P. G., t. LXXXIII, col. 85-88.

(2) Ἐν ᾧ χρόνῳ παρὼν ὁ Σωτὴρ ἐκ τῆς παρθένου τὴν κιβωτόν, τὸ ἴδιον σῶμα, ἐν τῷ κόσμῳ προσήνεγκεν ἐν χρυσίῳ καθαρῷ κεχρυσωμένην ἐνδοθεν μὲν τῷ Λόγῳ, ἔξωθεν δὲ τῷ Πνεύματι τῷ ἁγίῳ ὥστε ἀποδέδεικται ἡ ἀλήθεια καὶ πεφανέρωται ἡ κιβωτός. *In Dan.* IV, 24, éd. Achelis, t. 1, p. 246.

(3) Ὁ Λόγος ὁ τοῦ Θεοῦ ἀσαρκος ὢν ἐνεδύσατο τὴν ἁγίαν σάρκα ἐκ τῆς ἁγίας παρθένου, ὡς νύμφιος ἱμάτιον. *De antichristo*, 4, éd. Achelis, 1897, p. 6.

(4) *De antichristo*, 8, éd. Achelis, p. 9; Cf. *Fragm. 18 in Genesim. Ibid.*, p. 59.

d'entre les morts, lui par qui le jugement atteindra le monde entier. » (1)

Mais qui ne sait que tant dans la Sainte Écriture que dans les écrits des Pères, les propositions universelles dans le genre de celle qu'on vient de lire n'excluent pas nécessairement toute exception. D'ailleurs, Hippolyte ne dit nulle part que Marie soit morte, et pour ressusciter il faut mourir. Pour ne rien exagérer, concluons que le saint Docteur a au moins affirmé ce minimum : que le corps de la Mère de Dieu n'a pas subi la corruption. Si ce n'est pas tout : c'est quelque chose.

Nous trouvons dans les œuvres d'Origène un témoignage non sur l'Assomption, mais sur la mort de Marie. Commentant le passage suivant de l'Évangile de saint Jean : *Après cela, il descendit à Capharnaüm, lui et sa mère et ses frères et ses disciples* (II, 12), il écrit :

« Beaucoup, au sujet des frères de Jésus, se demandent comment il les avait, *attendu que Marie resta vierge jusqu'à sa mort.* » (2)

Le Docteur Alexandrin n'en dit pas davantage, du moins dans ce qui nous est parvenu de ses ouvrages.

Nous pourrions glaner quelques vagues indications dans les six homélies mariales qui nous sont parvenues sous le nom de saint Grégoire le Thaumaturge († vers 270-275), si ces pièces étaient vraiment l'œuvre de ce Père; mais leur caractère apocryphe ne fait pas de doute, et il faut renoncer à s'en servir (3). Par contre, le saint évêque de Néocésarée eut la joie de contempler la gloire de Notre-Dame dans une célèbre vision que raconte son biographe, saint Grégoire de Nysse. Voici ce récit :

« Ayant dû bien malgré lui accepter le joug de l'épiscopat, Grégoire, après la cérémonie régulière de l'ordination, demanda à celui qui l'avait appelé au sacerdoce quelques jours pour acquérir la connaissance exacte du mystère. Suivant le mot de l'Apôtre, il pensa qu'il n'avait plus à consulter désormais la chair et le sang,

(1) Ἐπειδὴ ἀπαρχὴ ἀναστάσεως πάντων τῶν ἀνθρώπων ἦν ὁ Σωτήρ, ἔδει τὸν Κύριον μόνον ἀνίστασθαι ἐκ νεκρῶν, δι' οὗ καὶ ἡ κρίσις πάντι τῷ κόσμῳ εἰσελεύσεται. *De antichristo*, 46. *Ibid.*, p. 29. Le docteur Ernst se réfère précisément à ce passage comme à une objection.

(2) Ζητεῖται παρὰ πολλοῖς περὶ τῶν ἀδελφῶν Ἰησοῦ πῶς εἶχεν τούτους, τῆς Μαρίας μέχρι τελευτῆς παρθένου διαμεινίσσης. *Commentaire sur saint Jean*, fragment 31, tiré des chaînes, éd. Erwin Preuschen, t. IV des œuvres d'Origène, p. 506. Leipzig, 1903.

(3) Voir notre article : « Les Homélies mariales attribuées à saint Grégoire le thaumaturge », dans les *Analecta Bollandiana*, t. XLIII (1925), p. 86-95.

mais il se mit à prier Dieu de lui manifester les vérités cachées : et il n'osa pas affronter le ministère de la parole, avant que la vérité ne lui eût été révélée dans une apparition. Une nuit qu'il méditait sur la doctrine de la foi, et que divers raisonnements lui traversaient l'esprit — car il ne manquait pas, déjà à cette époque, de gens qui travestissaient la vraie doctrine et qui, par des arguments spécieux, arrivaient à jeter le doute jusque dans les esprits les plus avertis, — voici que, pendant qu'il poursuivait sa veille laborieuse, apparut à ses regards, sous les traits d'un vieillard, un personnage humain en costume hiératique. La vertu brillait dans la grâce de son visage et la dignité de son maintien. Effrayé par cette vision, Grégoire se leva de son lit, et demanda : « Qui êtes-vous, et qui » vous amène ? » Le vieillard, d'une voix douce, calma le trouble de ses pensées et lui déclara qu'il lui apparaissait de la part de Dieu pour éclaircir ses doutes et lui faire connaître la doctrine de la vraie foi. Rassuré par ses paroles, Grégoire le regardait avec une joie mêlée de frayeur. Et voici que l'inconnu fit un geste indicatif, comme pour lui faire voir ce qui se montrait sur le côté. Grégoire suivit le geste du regard, et voici que se dévoila à ses yeux un autre personnage sous des traits féminins et d'une majesté surhumaine. De nouveau saisi de frayeur, il se prosterna la face contre terre, se demandant quelle pouvait bien être cette vision, dont ses yeux ne pouvaient soutenir l'éclat. Ce qu'il y avait de plus étrange dans l'apparition, c'était que, en pleine nuit, une lumière comme celle d'une lampe éclatante enveloppait les personnages présents. Comme il lui était impossible de fixer les yeux sur l'apparition, il entendit, *par une certaine parole* (1), les personnages qui s'étaient montrés à lui s'entretenir de la question qui l'occupait, et de cette manière, non seulement il reçut la véritable science de la foi, mais encore il apprit à connaître les deux personnages qui s'interpellèrent l'un l'autre par leur propre nom. On rapporte, en effet, qu'il entendit le personnage féminin exhorter l'évangéliste Jean à manifester au jeune homme le mystère de la piété, et Jean répondre qu'il était prêt à faire ce plaisir à la Mère de Dieu, puisqu'elle le désirait : après un discours bien adapté et précis, l'évangéliste disparut de ses

(1) ἤκουσε, διὰ λόγου τινός, τῶν ὁσθέντων αὐτῷ πρὸς ἀλλήλους τὸν περὶ τοῦ ζητουμένου λόγον διεξιόντων. C'est ainsi, à notre avis, qu'il faut lire le passage. Le texte imprimé porte la virgule après αὐτῷ, et rapporte « λόγου τινός » à « τῶν ὁσθέντων ». Grégoire comprit ce que se disaient les interlocuteurs *par une certaine parole*, c'est-à-dire, vraisemblablement, par la parole intellectuelle dont parle la théologie mystique.

regards. Sans retard, Grégoire consigna par écrit la divine leçon, la prenant pour règle de sa prédication à l'église; et il légua comme un héritage à la postérité cet enseignement donné par Dieu, grâce auquel les fidèles de cette église sont restés exempts jusqu'ici de tout venin hérétique. » (1)

Cet héritage divin n'est autre que la magnifique profession de foi trinitaire connue sous le nom de Symbole de saint Grégoire le Thaumaturge, où le mystère fondamental du christianisme est exposé d'une manière à la fois si sobre et si précise, où sont réfutées à l'avance les hérésies d'Arius et de Macédonius et même celle de Photius. Mais quel rapport entre le récit qu'on vient de lire et l'Assomption? Assurément, nous ne prétendons pas en tirer une preuve apodictique en faveur du privilège marial; mais nous croyons qu'on peut y trouver une indication. Faisons remarquer tout d'abord que la véracité du récit et la réalité de l'apparition sont, pour tout critique qui n'a pas de préjugé philosophique contre le miracle et le surnaturel, au-dessus de toute contestation. Celui qui a écrit cette page en tenait les éléments de son aïeule, sainte Macrine l'Ancienne, originaire de Néocésarée « et fort bien instruite de la doctrine et des actions du Thaumaturge, qu'elle avait assurément apprises de ses disciples » (2). Par ailleurs, tout, dans cette vision, porte le cachet du divin. Comme dans les apparitions signalées, dans la Bible, le voyant éprouve d'abord un sentiment de crainte et d'effroi, auquel succèdent bientôt la joie et le calme intérieur. L'objet de l'intervention surnaturelle est d'importance. A la veille des luttes ariennes, la Mère de Dieu et des hommes, celle par qui toutes les hérésies ont été terrassées, comme le chante l'Église, manifeste sa sollicitude maternelle et sa médiation de grâce en livrant à un Père de l'Église la formule brève et limpide du dogme trinitaire. Et remarquez que ce n'est pas elle qui enseigne directement. Elle laisse ce soin à l'apôtre et à l'évangéliste. Bien que Reine des Docteurs, elle n'usurpe pas le rôle du sacerdoce. On dirait qu'elle a présent à la mémoire le précepte de saint Paul : *Que les femmes se taisent dans les assemblées; car elles n'ont pas mission de parler. (1 Cor. xiv, 33.)* Mais Marie a un rôle qu'elle n'abdique point ici : c'est par elle que toute grâce, toute lumière surnaturelle arrive aux hommes. C'est à sa demande que Jean

(1) *De vita S. Gregorii Thaumaturgi, P. G.*, t. XLVI, col. 909-912.

(2) TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 315.

résout les doutes du jeune évêque, et lui communique l'enseignement divin. Mais venons-en à notre sujet.

L'apparition dont fut favorisé le Thaumaturge comprend deux tableaux. Dans le premier, c'est un vieillard vénérable à la pose hiératique, au visage souriant et respirant la bonté, qui se montre. Grégoire est d'abord effrayé en le voyant; mais, rassuré par lui, il ose le regarder, et cette vue, qu'il peut supporter, le remplit de joie sans lui enlever toute crainte. Au second tableau, un nouveau personnage entre en scène : c'est une femme d'une beauté et d'une majesté surhumaines. Une lumière éblouissante resplendit de tout son être. Le voyant n'en peut soutenir l'éclat; il est obligé de baisser les yeux, et, saisi de frayeur, se prosterne la face contre terre. Cette femme, c'est la Mère de Dieu en personne; c'est Notre-Dame la glorieuse et la glorifiée en son corps et en son âme. Son apparition, en effet, est accompagnée de phénomènes qui, d'après la Sainte Écriture, sont produits par les corps glorieux. Le Sauveur dit dans l'Évangile : *A la fin du monde (c'est-à-dire après la résurrection générale), les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père.* (Matth. xiii, 43.) Marie apparaissant à Grégoire resplendit de même, et sa beauté a quelque chose qui n'est pas de la terre. Rien de pareil, au contraire, dans l'apparition de saint Jean. Celle-ci est d'ordre purement fantomatique, et ressemble aux apparitions d'anges signalées dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Le vieillard vénérable que voit le Thaumaturge n'a rien qui dépasse l'imagination d'un peintre. Il ne rayonne aucune lumière éblouissante, et le voyant peut le regarder à son aise. Qu'on se rappelle la transfiguration de Jésus au Thabor et son apparition à Saul sur le chemin de Damas : deux manifestations bien réelles de l'humanité de Jésus dans la gloire. Au Thabor, le visage du Sauveur *resplendit comme le soleil*, comme resplendiront les justes au dernier jour. Les apôtres gardèrent bien vivant le souvenir de cet éclat surhumain, et saint Pierre écrivait plus tard : « Ce n'est pas sur la foi de fables ingénieusement imaginées que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais en témoins oculaires de sa majesté. En effet, il reçut honneur et gloire de Dieu le Père, lorsque de la gloire magnifique une voix se fit entendre qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » (II Petr. 1, 16-17.) Sur le chemin de Damas, même phénomène, même lumière insupportable à l'œil de l'homme ici-bas :

« Comme j'étais en chemin, dit saint Paul, déjà dans le voisinage de Damas, tout à coup, vers midi, une vive lumière venant du ciel resplendit autour de moi. Je tombai par terre, et j'entendis une voix qui me disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?... Et comme, par suite de l'éclat de cette lumière, je ne voyais plus, ceux qui étaient avec moi me prirent par la main, et j'arrivai à Damas. » (*Act.* xxii, 6-7, 11.)

Le rapprochement entre ces deux manifestations de Jésus dans sa gloire et l'apparition de Marie au saint évêque de Néocésarée décrite par son biographe, d'après une tradition fidèle, nous paraît naturel et nullement fantaisiste. Encore une fois, nous n'essayerons pas de tirer de là un témoignage apodictique de la glorification de Notre-Dame en corps et en âme. Mais c'est de cette glorification un indice non méprisable et capable d'éveiller la réflexion théologique.

## II — La tradition patristique du concile de Nicée au concile d'Éphèse

### *Eudoxe l'Arien (+ 370).*

Chose curieuse! Le premier témoignage qui se présente à nous après le concile de Nicée nous vient d'un hérétique de marque, du fameux Eudoxe, qui fut l'un des principaux chefs de l'arianisme au iv<sup>e</sup> siècle, et occupa le siège de Constantinople, de l'année 360 jusqu'à sa mort; arrivée en 370. D'après Sozomène, ce théologien sans vergogne s'était acquis de la réputation par ses écrits. De ceux-ci il ne nous reste qu'une courte profession de foi, tirée d'un ouvrage sur l'Incarnation et publiée en 1879 par P. Caspari (1), et quelques scolies encore inédites sur les psaumes et les cantiques disséminées dans les chaînes. C'est justement dans une scolie sur le *Magnificat* que nous croyons surprendre une allusion à l'Assomption de Marie au ciel. Ce petit commentaire se rencontre dans de nombreux manuscrits des chaînes sur les psaumes (2), au verset : *Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante.* (*Luc.* 1, 48.) Il est ainsi conçu :

(1) P. CASPARI, *Alle und neue Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel*. Christiania, 1879, p. 176-185. L'ouvrage d'Eudoxe portait le titre de *λόγος περὶ καθάρσεως*.

(2) Nous l'avons trouvé notamment dans les Cod. Vatic. graec. 617, fol. 330 v. : 744, fol. 157 r. (où il est donné comme étant d'un anonyme, ἐξ ἀνεπιγράφοῦ), 1532, fol. 506 r. : 752, fol. 485 r. ; 342, fol. 264 r. ; dans le Cod. Barber. graec. 586, fol. 375 v.

« Qui suis-je, en effet, moi, en face d'une œuvre si merveilleuse (= le mystère de l'incarnation du Verbe)? C'est lui qui a jeté les yeux sur moi; ce n'est pas à moi qu'en est venue la pensée; car j'étais d'humble condition et méprisée. *Et voici que maintenant je passe de la terre aux cieux, et que je suis enlevée* (mot à mot *je suis tirée*) *pour un mystère ineffable* (ou : pour la réalisation d'un plan ineffable). » (1)

Dans plusieurs manuscrits, le passage qu'on vient de lire est précédé du commentaire des deux premiers versets du *Magnificat*, également attribué à Eudoxe. En voici un extrait :

« Dans mon corps, Dieu, suivant sa promesse, opérera; mais, se dit-elle, mon âme ne sera pas stérile à l'égard du Seigneur. Le fruit de mon corps n'est pas dû au mérite de ma volonté; il vient de Dieu, qui opère en moi ce miracle au-dessus de la nature. Il faut aussi que j'offre un fruit de mon libre choix. Plus grande, en effet, est ma coopération à une œuvre éclatante et merveilleuse, plus s'impose à moi l'obligation de glorifier, la première, Celui qui opère en moi. *Et mon esprit a tressailli en Dieu son Sauveur*. Mon Sauveur, c'est Dieu, qui opère en moi, *qui accorde par moi le salut au monde*. *L'esprit et l'âme signifient la même chose*. » (2)

Il nous semble que les mots : « καὶ νῦν ἀπὸ γῆς εἰς οὐρανοῦς (ou bien οὐρανὸν, d'après certains manuscrits) μεταβαίνω, καὶ εἰς ἄρρητον οἰκονομίαν ἔλκομαι : « Et maintenant je passe de la terre aux cieux, et je suis tirée pour un ministère ineffable », sont suggestifs; qu'ils ne s'appliquent pas seulement au mystère de la maternité divine prise en elle-même, mais aussi à sa conséquence ultime et glorieuse pour Marie, à savoir à son Assomption au ciel en corps et en âme, et qu'ils font allusion à une tradition répandue, dès le iv<sup>e</sup> siècle, et peut-être avant (3), dans certaines Églises, en particulier en Syrie,

(1) Τίς γάρ εἰμι ἐγὼ πρὸς τοσοῦτον ἔργον; Αὐτὸς ἐπέβλεψεν, οὐκ ἐγὼ προσεδόκησα· ταπεινὴ γὰρ ἦμην καὶ ἀπερριμμένη· καὶ νῦν ἀπὸ γῆς εἰς οὐρανοῦς μεταβαίνω καὶ εἰς ἄρρητον οἰκονομίαν ἔλκομαι. Cod. Vatic. graec. 617, fol. 330 v., 744, fol. 157 r., etc.

(2) Ἐν τῷ ἐμῷ σώματι· ὁ Θεὸς ἐπαγγελλόμενος ἐνεργήσει· ἀλλ' ἄγε μοι, φησὶν, ἡ ψυχὴ μου οὐκ ἔσται ἄκαρπος πρὸς τὸν Κύριον. Ὁ γὰρ τοῦ σώματος καρπὸς οὐ τῆς ἐμῆς ἐστὶ προαιρέσεως κατόρθωμα, ἀλλὰ τοῦ Θεοῦ τοῦ θαυματουργοῦντος ἐν ἐμοὶ τὰ ὑπὲρ φύσιν· χρὴ δέ με καὶ καρπὸν προαιρέσεως προσενέγκαι· ὅσον γὰρ ὑπηρετοῦμαι μεγάλῳ θαύματι καὶ κατορθώματι, τοσοῦτον ὀφείλω πρώτη δοξάζειν τὸν ἐν ἐμοὶ ἐνεργοῦντα. Καὶ ἡγαλλιάσατο τὸ πνεῦμά μου ἐπὶ τῷ Θεῷ τῷ σωτήρῳ μου. σωτήρ μου γὰρ ἐστὶν ὁ Θεός, σωτηρίαν ἐξ ἐμοῦ χαριζόμενος τῷ κοσμῷ· πνεῦμα δὲ καὶ ψυχὴν τὸ αὐτό φησιν. Cod. Vatic. graec. 744, fol. 157 r., du x<sup>e</sup> siècle; Vatic. graec. 1232, fol. 595 v., etc.

(3) Dans le Cod. Vatic. graec. 754, fol. 389 v-390 r., du x<sup>e</sup> siècle, presque toute la partie du commentaire du *Magnificat* qui, dans les autres manuscrits consultés par nous, est

en Arménie et en Cappadoce, comme il apparaîtra plus clairement tout à l'heure. Eudoxe était justement originaire d'Arabissos, qui se trouvait dans la province ecclésiastique de Mélitène, dans la petite Arménie. On remarquera l'emploi du verbe *ἔλκομαι*, *je suis tirée* (1). Marie tirée au ciel par son Fils : c'est le geste que certains archéologues ont découvert sur un sarcophage espagnol du début du IV<sup>e</sup> siècle, conservé dans l'église souterraine de Santa-Engracia, à Saragosse :

« Ce sarcophage, dit H. Leclercq (2), consiste en une cuve de marbre occupant le centre du mur Sud de la crypte appelée *Santas Masas*; il mesure 1<sup>m</sup>,88 de longueur sur 0<sup>m</sup>,84 de hauteur. Le relief en est tellement saillant que quelques-unes des figures semblent se détacher du fond... La face principale contient plusieurs représentations. Ce sont : la guérison de l'aveugle-né; le changement de l'eau en vin à Cana; la prédication du Christ ou plutôt le personnage de l'Évangile nommé l'intendant, *architriclinus*... C'est un ouvrage du début du IV<sup>e</sup> siècle, dont le travail n'est pas sans mérite. Son principal intérêt est d'offrir une représentation apparaissant alors pour la première fois, à notre connaissance, dans l'art chrétien, au lendemain de la persécution, puisque la crypte des XVIII martyrs

---

mise sous le nom d'Eudoxe ou vient sans nom d'auteur, est attribuée à Origène. Le passage dont nous nous occupons est englobé dans cette partie, et porte, après *ἀπερριμμένη*, l'addition suivante : *ἀντι ἀνδρὸς ἐπέρχεται μοι τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον· καὶ νῦν...* Cette même addition se lit dans le commentaire de l'Évangile de saint Luc de Pierre de Laodicée (v-vi<sup>e</sup> s.), qui, sans donner aucune référence, suivant son habitude, s'approprie le texte d'Eudoxe en le modifiant un peu. Voici ce commentaire tel qu'il se lit dans le Cod. Vatic. graec. 1445, fol. 88 v. : *μεγαλύνει· ὅσον γὰρ ὑπηρετοῦμαι μεγάλῳ θαύματι καὶ κατορθώματι, τοσοῦτον ὀφείλω πρώτη δοξάζειν τὸν ἐν ἐμοὶ πηραδόξως ἐνεργούντα. Τίς γὰρ εἰμι ἐγὼ πρὸς τοῦτο τὸ ἔργον; Αὐτὸς ἐπέβλεψεν, οὐκ ἐγὼ προσεδόκησα· ταπεινὴ γὰρ ἦμην καὶ ἀπερριμμένη· ἀντι ἀνδρὸς ἐπέρχεται μοι πνεῦμα ἅγιον· ἀπὸ γῆς εἰς οὐρανὸν μεταβαίνω, καὶ εἰς ἄρρητον οἰκονομίαν ἔρχομαι· διὰ τοῦτο, ὅτι ἐπέβλεψεν ἐπὶ τὴν ταπείνωσιν τῆς δούλης αὐτοῦ.* F. Georg Heinrici, qui a publié ce passage dans ses *Beiträge zur Geschichte und Erklärung des Neuen Testaments*, III, 2. *Aus der Hinterlassenschaft des Petrus von Laodicea*, Leipzig, 1905, p. 112, n'a pas signalé sa véritable origine. Avant lui Frédéric Morel l'avait édité dans son rarissime opuscule intitulé : *Origenis sive alterius doctoris Graeci συγχρόνου scholia in orationem dominicam et cantica Beatæ Virginis, Zachariae et Simeonis. Graece et latine nunc primum prodeunt*. Paris, 1601, p. 17. Nous pensons que le texte du Cod. Vatic. graec. 754 dépend du commentaire de Pierre de Laodicée, mis sous le nom d'Origène. On sait, du reste, que Pierre emprunte beaucoup à Origène. Eudoxe a pu faire de même, de sorte que l'attribution à Origène du passage dont nous nous occupons reste vraisemblable.

(1) Au lieu de *ἔλκομαι*, quelques rares manuscrits, comme le Cod. Vatic. graec. 342, fol. 264 r., portent *ἔρχομαι*. C'est aussi la leçon du texte de Pierre de Laodicée dans le Vatic. 1445. Mais les Cod. Vatic. 617, 744 (x<sup>e</sup> s.), 752, 754 (x<sup>e</sup> s.), 1232, etc., ont tous *ἔλκομαι*. Nous ne doutons pas que ce soit là la vraie leçon.

(2) *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, art. « Assomption dans l'art », col. 2991-2993.

fut construite peut-être en 312 et dédiée à ces saints... Ce qui fait la nouveauté de ce sujet, ce n'est pas le groupe d'une femme debout entre deux hommes, disposés comme dans la sculpture en bas-relief en Espagne, dès une époque antérieure; c'est la présence d'une main venant du ciel et saisissant le poignet de celle qui va être tirée ainsi au ciel. Le peu d'attention qu'on prête aux antiquités de l'Espagne fait que le sarcophage qui porte cette représentation semble être resté inconnu de la plupart des archéologues qui ont étudié les monuments ayant rapport à la Vierge. Fernandez Guerra, qui soutenait que le groupe en question représentait l'Assomption de la Vierge, était parvenu à faire accepter cette interprétation à J.-B. de Rossi. Il ne faut pas craindre de reconnaître qu'elle n'a pas pour elle la certitude absolue; nous pensons néanmoins qu'elle doit être admise. Bien qu'unique et ne pouvant profiter d'une comparaison instituée sur les types d'une série qui ordinairement s'éclairent les uns les autres, la représentation de Saragosse ne présente rien que de conforme au récit apocryphe de l'Assomption de Marie dans le livre intitulé *Transitus Mariae*. La date de cet apocryphe est postérieure à celle du sarcophage de Saragosse, mais le *Transitus* n'est lui-même qu'une élucubration d'après un thème plus ancien. »

Pas n'est besoin de recourir aux apocryphes pour expliquer la représentation du sarcophage de Saragosse, si tant est qu'elle se rapporte à l'Assomption. L'enlèvement de Marie au ciel a pour lui des témoins plus anciens et plus qualifiés que ces récits fantaisistes, dont la plupart, du reste, s'occupent non de l'Assomption proprement dite, mais de la mort de la Sainte Vierge. Nous trouvons l'un de ces témoins en la personne du grand docteur de l'Église syrienne, saint Ephrem (+ 373).

#### *Le témoignage de saint Ephrem.*

La théologie du docteur d'Édesse a été jusqu'ici fort peu étudiée. Cela tient sans doute à ce que ses œuvres sont dispersées en plusieurs éditions partielles, et qu'on n'en possède encore aucune collection complète et critique. Les rares théologiens qui ont fait appel à son témoignage en faveur de l'Assomption se sont contentés de rapporter quelques épithètes mariologiques empruntées à l'Ephrem grec, qui n'est pas encore débrouillé. Inutile de dire que ces épithètes visent avant tout la virginité perpétuelle, et sont de nulle valeur pour

prouver l'Assomption (1). Il y a cependant mieux que cela à cueillir dans les œuvres authentiques de celui qui parle déjà de la Mère de Dieu aussi bien et parfois mieux que les Pères postéphésiens. Voici tout d'abord une affirmation explicite que Marie est morte :

« La Vierge l'enfanta, et elle garda intacte sa virginité. Elle s'inclina et l'enfanta, et la voilà encore vierge. Se levant, elle l'allaita, et elle demeure vierge. *Elle mourut*, et le sceau de sa virginité ne fut point rompu. » (2)

Ressuscita-t-elle glorieuse ? Saint Éphrem ne le dit pas en termes exprès, mais il l'affirme en termes équivalents. Qu'on en juge par les passages suivants :

« *Le Fils que je portais*, dit Marie, *m'a enlevée. Il a incliné ses ailes, et il m'a prise entre ses ailes, et il a volé dans l'air, et il m'a dit* (mot à mot : il m'a promis, à moi) : « La hauteur et la profondeur [que tu vois] seront le domaine de ton Fils »... Alors qu'elle était encore vierge, Ève, notre mère, se fit avec des feuilles un manteau ignominieux ; *mais celle qui, tout en restant vierge, est devenue ta Mère, a reçu un vêtement de gloire qui suffira à couvrir la nudité de tous les mortels. A celui qui nous vêt et nous pare tous elle a prêté l'étoffe de son corps. O qu'elle est heureuse, celle dont tu possèdes le cœur et l'esprit ! Elle est devenue le palais du Roi, puisque toi, l'héritier du royaume, tu habites en elle ; elle a été transformée en saint des saints, puisque toi, le souverain Prêtre, tu offres en elle ton sacrifice* (3).

» Quel nom te donnerai-je (c'est Marie qui s'adresse à Jésus) ? Pourrai-je t'appeler étranger, toi qui es devenu l'un d'entre nous ? Je t'appellerai Fils, je t'appellerai frère, je t'appellerai époux, je t'appellerai Seigneur, toi qui par l'eau as engendré ta Mère par une nouvelle génération. Je suis ta sœur, puisque David est notre

(1) P. Renaudin, *op. cit.*, p. 125, écrit : « Et saint Ephrem, dans ses belles prières à la Mère de Dieu, l'appelle toute pure, tout immaculée, tout irrépréhensible, toute louable, *tout incorrompue, toute bienheureuse*, πανάχραντε πανάσπιλε, παναμόλυντε, παναμώμητε, πανύμνητε, παμμακάριστε. »

(2) LAMY, S. *Ephraemi Syri hymni et sermones*, hymn. XV, t. II, p. 584.

(3) S. *Ephraem Syri opera omnia quae exstant syriace et latine*, t. II, *In Natalem Domini*, sermo XII, p. 430. Rome, 1740. Voici la traduction latine du texte syriaque faite par le P. Pierre Mobarek : *Quem gestabam sustulit me foetus, ait Maria, submissisque alis pennis suis complexus sublime vexit per aera, edixitque : Quae vides ima cum summis proli tuae subiecta parebunt... cum adhuc virgo esset, ignominiosa folia induit Eva mater nostra ; quae vero, perseverante etiam virginitate, Mater tua effecta est, gloriosam stolam suscepit, omnium mortalium nuditati indumenta provisuram. Parvum illi corporis pannum commodavit, qui nos omnes vestit et ornat. O beatam illam, cuius cor et mentem obtines ! Regis aula facta est, te regni haerede illam habitante, teque summo sacerdote ibidem sacra faciente, in Sanctum sanctorum transit.*

ancêtre à tous deux; et puisque je t'ai conçu, je suis ta Mère. Sanctifiée par ta grâce, je suis ton épouse. Le sang et l'eau par lesquels tu m'as rachetée et baptisée font de moi ta servante et ta fille. Le Fils du Très-Haut est descendu; il a habité en moi et m'a faite sa Mère. Et comme je lui ai donné une nouvelle naissance, il m'a, lui aussi, engendrée par une nouvelle génération. *Il a revêtu sa Mère d'un nouveau vêtement : il s'est revêtu de sa chair, et elle, à son tour, a revêtu sa gloire, sa puissance et sa dignité* (1).

» Entre tous les descendants de David, tu as choisi une humble vierge, fille de la terre, *et tu l'as introduite au ciel, toi qui viens des cieux* (2).

» Parce que je l'ai engendré — c'est Marie qui parle — *il m'a embellie plus que tous ceux qui ont brillé par leur sainteté. J'entrerai bientôt dans les vergers verdoyants du paradis, et je louerai Dieu là où Ève a fait sa lamentable chute.* » (3)

Il nous semble que ces textes sont suffisamment explicites, et qu'ils parlent de la glorification de Marie en corps et en âme. Dans le premier : *Le Fils que je portais m'a enlevée. Il a incliné ses ailes, et il m'a prise entre ses ailes*, nous découvrons une allusion au passage de l'Apocalypse, ch. xii, v. 14 : *Les deux ailes du grand aigle furent données à la femme pour s'envoler au désert.* Dans le second, le docteur syrien nous dit expressément que Jésus a revêtu sa Mère du vêtement de la gloire, en retour du vêtement de chair qu'il a reçu d'elle. Le troisième et le quatrième font entendre la même chose encore plus clairement. Certains récits apocryphes postérieurs sur la Dormition, et en particulier le plus ancien de tous, à savoir un fragment d'un récit syriaque du *Transitus* publié par W. Wright (4), s'inspirent, semble-t-il, du quatrième passage, lorsqu'ils font transporter le corps de la Vierge dans le paradis terrestre, sous l'arbre de vie, et font opérer à cet endroit le miracle de sa résurrection (5). Sans doute, saint Éphrem est fort éloigné

(1) *In Natalem Domini*, sermo XI, *ibid.*, p. 429-430. Traduction de la finale par Mobarek : *ex me genitus, me nova pariter generatione regeneravit, qui novo Matrem ornavit amictu : ipsius sibi carnem adcorporavit, et ipsa vicissim eiusdem splendorem induit, amplitudinem et dignitatem.*

(2) *In Natalem Domini*, sermo IV, *ibid.*, p. 115.

(3) *Sermo I inter diversos*, t. III des œuvres syriaques, Rome, 1743, p. 600 : *Quod ipsum genuerim, me supra omnes sanctitate eminentes viros decoravit. Ingrediar modo in virentia paradisi pometa, ibique Deum laudabo, ubi Eva misere concidit.*

(4) W. WRIGHT, *Contributions of the Apocryphal Literature*. Londres, 1865, p. 42-51. Nous aurons à reparler plus loin de cet apocryphe, dont il ne reste que des fragments.

(5) Saint Grégoire de Tours se fait l'écho de cette légende dans son fameux témoignage sur l'Assomption : *Miraculorum*, l. I : *De gloria martyrum*, c. IV : P. L., t. LXXI, col. 703.

des imaginations des apocryphes. Il veut, probablement, exprimer simplement en termes poétiques l'entrée de Marie au ciel. Mais, pour lui, cette entrée suppose la résurrection, puisque la Mère de Dieu est réellement morte. Que ce soit bien là sa véritable pensée, c'est ce qu'il est facile de conclure de son enseignement sur les ressuscités du jour de Pâques. (*Matth.* xxvii, 52-53.) D'après lui, ces ressuscités le furent pour de bon et pour toujours (1). Parmi eux, il signale en particulier Adam et Abel (2). On ne voit pas comment le saint docteur aurait pu exclure du privilège de la résurrection anticipée, accordé à tant d'autres, la Sainte Vierge, Mère de Dieu, « que son Fils a honorée et embellie de toute manière » (3).

Nous avons tiré les témoignages précédents des écrits syriaques authentiques du docteur d'Édesse. Nous avons trouvé aussi dans un des discours de l'Éphrem grec un passage intéressant, mais dont il est difficile de garantir la complète authenticité. En voici la traduction :

« Il prépara la Vierge à l'avance, et la purifia dans le Saint-Esprit, et ainsi son sein devenu pur le conçut... Il reçut comme arrhes la foi de la jeune Vierge, et désormais la grâce abonda en elle, et très justement *il lui accorda la vertu de l'incorruptibilité*, τῆς ἀφθαρσίας τὴν δόξαν. La foi présenta la nature, et la grâce, ayant accueilli celle-ci, *ne la laissa plus désormais soumise à la corruption*, mais elle se l'appropriâ, comme fait un roi d'une arme qu'un particulier lui offre en présent. Ainsi Marie ne fut plus femme, mais elle devint vierge par la grâce, tout comme une viande animale devient royale par le fait que le roi l'absorbe. *Je n'affirme pas qu'elle était immortelle*, mais je dis qu'elle ne fut pas troublée par la concu-

(1) *In Natalem Domini sermo III; Opera syriaca*, t. II, p. 411-412; *Sermo exegeticus V, Ibid.*, p. 330; LAMY, *op. cit.*, t. II, hymn. XVIII, p. 618; *Hymnus II de Resurrectione Christi, Ibid.*, p. 764; *Sermo VI in hebdomadam sanctam*: LAMY, t. I, p. 514-515.

(2) Saint Ephrem enseigne en plusieurs endroits de ses écrits la résurrection définitive d'Adam, le jour de Pâques. Voir en particulier le *discours de Jésus aux apôtres, le soir de Pâques*, LAMY, t. I, p. 513-519. Il dit aussi d'Abel, *Hymnus æzymorum IV, Ibid.*, p. 536: *In agno veritatis ululavit Mors, quod suscitatus esset Abel, suus primogenitus*. Nous reviendrons ailleurs sur cette doctrine du docteur syrien au sujet des ressuscités du jour de Pâques. Faisons remarquer ici, en passant, qu'on n'est pas fondé à opposer aux privilèges mariaux certaines propositions universelles qu'on rencontre chez les Pères. Ainsi saint Ephrem, après avoir affirmé que personne ne peut entrer dans le royaume des cieux que *par le pont de la résurrection (Hymnus X in Epiphaniam, LAMY, I, p. 106)*, reconnaît que les justes des derniers jours ne mourront point. Cf. *In Natalem Domini, sermo I, Opera syriaca*, II, p. 393. Il paraît aussi accorder l'immortalité définitive à Hénoch et à Elie, qui ne sont pas morts.

(3) « *Video ut omnibus illam decorasti modis, o matris tuæ decus!* » *In Natalem Domini sermo VIII, loc. cit.*, p. 423.

pisence, la grâce lui ayant donné son vernis. La nature, sans doute, avait le verdet attaché à son cuivre; mais la grâce la purifia, la polit; c'est pourquoi il la garda [à l'abri de la corruption]. » (1)

Le grec de ce passage n'a rien d'un original, et porte les marques d'une traduction de quelque texte syriaque. Mais le morceau est-il vraiment de saint Éphrem, du moins dans sa totalité? Nous avons peine à le croire, et nous y découvrons des traces de la doctrine gaïanite. Ce qu'on nous affirme ici, c'est que Marie, à partir de l'Incarnation du Verbe, n'a plus été soumise à la corruptibilité, mais qu'elle a reçu la vertu, le don de l'incorruptibilité, de l'ἀφθαρσία, au sens où Julien d'Halicarnasse et ses disciples entendaient ce mot. La Vierge, sans doute, était née mortelle comme tous les autres hommes (οὐ λέγω, ὅτι ἀθάνατος ἦν), mais la grâce lui enleva ce vert-de-gris de la mortalité. Désormais, elle ne fut plus soumise à la corruption (οὐκέτι αὐτὴν φθαρτὴν γενέσθαι εἶπεν), mais elle fut ornée de tous les privilèges de l'ἀφθαρσία, c'est-à-dire qu'à partir de ce moment son corps fut constitué dans l'état des ressuscités, tout comme le corps du Sauveur fut dans cet état, dès le premier instant de sa conception (2). Et c'est justement pour que la Mère pût fournir au Fils une chair incorruptible, qu'elle-même reçut immédiatement auparavant le don de l'incorruptibilité. Cette doctrine mariale étrange, Léonce de Byzance la prête expressément à certains gaïanites (3), et bien que Julien d'Halicarnasse ne paraisse pas l'avoir admise pour son propre compte, il faut reconnaître qu'elle s'adapte bien à son système sur l'ἀφθαρσία perpétuelle du corps de Jésus-Christ (4). Concluons donc que si le discours d'où est tiré

(1) Ἐκάθηρεν αὐτὴν ἐν τῷ ἁγίῳ Πνεύματι προετοιμάσας, καὶ οὕτω συλλαμβάνει αὐτὸν ἡ μήτρα γεννομένη καθαρὰ... Ἐλαβεν ἀρραβῶνα τὴν πίστιν τῆς νεανίδος, καὶ οὐκέτι προσκλινῆς ἦν ἡ χάρις, ἀλλὰ δικαίῳ λόγῳ παρεῖχεν αὐτῇ τῆς ἀφθαρσίας τὴν δύναμιν· ἡ πίστις τὴν φύσιν προσήγαγε· καὶ λαβοῦσα αὐτὴν ἡ χάρις, οὐκέτι αὐτὴν φθαρτὴν γενέσθαι εἶπεν, ἀλλ' ἑαυτῇ προσωκείωσεν, ὡς βασιλεὺς ἰδιώτου σκεῦος, ἴδιον ποιησάμενος. Καὶ γέγονε Μαριάμ οὐκέτι γυνή, ἀλλὰ παρθένος διὰ τὴν τοῦ βασιλείως μετοχὴν. Οὐ λέγω ὅτι ἀθάνατος ἦν, ἀλλ' ὅτι ὑπὸ τῆς ὁρέξεως οὐ διετράπη, γεγανωμένη ὑπὸ τῆς χάριτος. Εἶχε τὸν ἰὸν ἡ φύσις συνεπόμενον τῷ χαλκῷ, ἀλλ' ἡ χάρις ἐκάθηρεν, ἐγάνωσε, διὸ ἐφύλαξε. *Sermo adversus haereticos. S. Ephraem opera graeca*, t. II. Rome, 1743, p. 270-271.

(2) Nous avons exposé la doctrine de Julien d'Halicarnasse sur l'incorruptibilité et l'impassibilité du corps de Jésus-Christ avant la Résurrection, dans notre article intitulé : « Julien d'Halicarnasse et Sévère d'Antioche », *Echos d'Orient*, t. XXIV, 1925, p. 267-285.

(3) LÉONCE DE BYZANCE, *Contra Nestorianos et Eutychianos*, II: P. G., t. LXXXVI, col. 1325-1328 : Τινὲς μὲν καὶ τῆ προτέρᾳ δόξῃ, τῶν ἀπλουστέρων αἵμαι, προστιθένται, πλεόν ἢ προσῆκε τὴν παρθένον ἀποσεμνύοντες, καὶ τὴν ἐντεῦθεν ἀναρρομένην ἀτοπίαν οὐ προωρόμενοι.

(4) Julien d'Halicarnasse esquivaient la difficulté qu'on faisait à son système, du fait de la passibilité du corps de Marie, vraie Mère de Jésus, en disant qu'on voit des enfants possédant l'intégrité des membres naitre de parents estropiés : Le Verbe a bien pu se

notre passage a quelque chose à voir avec saint Éphrem, une main gaïanite a dû y semer son grain. Le morceau n'en garde pas moins son intérêt pour le sujet qui nous occupe. Dès la première moitié du vi<sup>e</sup> siècle, certains hérétiques ont enseigné que le corps de Marie, à partir de l'Annonciation, reçut les dons d'incorruptibilité et d'immortalité (1).

Avant de quitter saint Ephrem, disons un mot d'une objection qu'on pourrait tirer contre la doctrine de l'Assomption, d'une de ses prières publiées par Th.-J. Lamy. Cette prière est ainsi conçue :

« Seigneur, donnez-nous la joie, quand les justes paraîtront devant vous. Ne nous séparez pas d'eux, mais mêlez-nous à eux, *quand ils ressusciteront*, quand chacun d'eux vous montrera ses œuvres, le gain qu'il a fait en commerçant, les richesses qu'il a acquises par son travail... : quand défilèrent devant vous : Marc Antoine, l'illustre disciple de Paul, et Macaire et Arsène, Sérapion et l'illustre Marc... : quand paraîtront l'innocent Abel, Seth, le pieux et l'immaculé... Paul, ce vase d'élection, qui monta jusqu'au troisième ciel, les soixante-douze disciples, flambeaux qui illuminèrent le monde : *Marie, la Mère du Christ, qui enfanta un fruit immaculé. (Que par ses prières les âmes soient préservées du mal.* » (2)

Par le fait que la Sainte Vierge est nommée dans cette énumération de justes qui se présenteront devant Dieu au dernier jour, et que le saint docteur a dit plus haut, en parlant d'eux : *quand ils ressusciteront*, on pourrait croire que Marie est mise sur le même pied que les autres, et qu'elle aussi aura à ressusciter à ce moment. Mais on remarquera que le verbe qui introduit la liste de saints close par le nom de la Mère de Dieu n'est pas : *quand ils ressusciteront*, mais bien : « *quand se présenteront devant vous, quando ingredientur* », comme traduit Lamy. Dès lors, toute difficulté disparaît. D'ailleurs, un peu avant Marie, est nommé l'innocent Abel, qui, d'après S. Éphrem, fut ressuscité avec Adam, le jour de Pâques.

(A suivre.)

M. JUGIE.

---

former de la chair passible et corruptible de Marie un corps impassible et incorruptible. Mais c'est là une affirmation, non une explication. On conçoit que certains disciples aient cherché à éclaircir d'une autre manière la pensée du maître.

(1) Tout en enseignant cela, ces hérétiques ont pu affirmer que Marie avait passé par la mort, par une volonté positive de Dieu. Ils ne niaient pas que Jésus immortel fût mort réellement.

(2) *Sedra de iustis*. LAMY, *op. cit.*, t. III, p. 232-238.